

Nuclear Mausoleum on the Ottawa River

by Dr. Gordon Edwards

The Age of Nuclear Power is winding down.

The Age of Nuclear Waste is just beginning

À Rolphton, en Ontario, à seulement 500 mètres de la rivière des Outaouais, se trouve un édifice industriel dangereusement radioactif qui s'étend sur plusieurs niveaux sous la surface. C'est la carcasse radioactive du premier réacteur nucléaire produisant de l'électricité au Canada, l'installation de démonstration d'énergie nucléaire (NPD), qui a fonctionné de 1962 à 1987.

Dans tout réacteur nucléaire en exploitation, les matériaux structuraux métalliques et en béton de la zone centrale, ainsi que les tuyaux, pompes, chaudières et autres composants du système de refroidissement primaire, sont transformés en déchets radioactifs qui ne peuvent pas être recyclés en toute sécurité.

Dans les dernières étapes du déclassé d'une telle installation, les pratiques de démolition ordinaires - dynamitage, découpage, bris, écrasement - ne peuvent pas être utilisées par crainte de répandre des poussières et des débris radioactifs loin et loin. De tels matériaux peuvent contaminer l'eau potable, le sol et la nourriture.

Dans le passé, les autorités nucléaires du Canada ont promis que le démantèlement définitif des réacteurs nucléaires défunts impliquera le démantèlement minutieux de la structure et l'enlèvement de toutes les matières radioactives du site, le rendant ainsi à un statut de «champ vert» non radioactif. La pratique actuelle à OPG consiste à attendre 40 ans après la fermeture pour permettre à la radioactivité de diminuer quelque peu, afin de réduire le danger pour les équipes de démolition nucléaire.

Mais maintenant, un consortium privé de sociétés multinationales qui fonctionne sous le nom de Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) et reçoit plus de 500 millions de dollars par année de l'argent des contribuables pour gérer ces déchets, demande la permission de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)) abandonner le NPD en tant que mausolée radioactif juste à côté de la rivière des Outaouais, en amont de la source d'eau potable de millions de personnes.

Les LNC proposent de déverser des matières radioactives dans le sous-sol et de les inonder de ciment. Lors d'une réunion en avril avec les parties prenantes, les LNC ont indiqué qu'ils «accéléraient» le projet NPD, espérant l'obtenir approuvé et en cours de réalisation dans les prochains mois.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, le «décoffrage» proposé du réacteur NPD n'est recommandé pour aucun réacteur nucléaire, sauf dans des circonstances extrêmes, où le

démantèlement est pratiquement impossible en raison d'une fusion du cœur ou d'autres dommages paralysants du réacteur.

L'agence de réglementation du Canada, la CCSN, semble prête à approuver ce projet, puisqu'elle vient d'accorder à CNL une licence d'exploitation de 10 ans pour exploiter les Laboratoires nucléaires de Chalk River à quelques kilomètres en aval du réacteur NPD. En fait, les commissaires de la CCSN n'ont jamais refusé d'accorder une demande de permis pour un projet majeur, dans toute leur histoire (2000-2018).

Il n'y a qu'une seule voix à la table du Cabinet sur les questions nucléaires, soit le ministre des Ressources naturelles, Jim Carr. À l'heure actuelle, la CCSN relève du Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles, un ministère qui n'a aucun mandat environnemental ou de santé, mais qui est chargé de promouvoir, d'élargir et de commercialiser la technologie nucléaire. L'actuel ministre a récemment annoncé que le Canada faisait la promotion de «NICE nucléaire», l'acronyme NICE étant «Innovation nucléaire: énergie propre».

La Coalition canadienne pour la responsabilité nucléaire (CCNR), de concert avec de nombreuses autres organisations, appelle le gouvernement à

- (1) interrompre les plans actuels d'abandon des déchets radioactifs à côté des principaux plans d'eau,
- (2) lancer des consultations publiques auprès des Canadiens au sujet de la gestion à long terme des déchets radioactifs,
- (3) veiller à ce qu'un organisme scientifique indépendant, placé sous les auspices du ministre de l'Environnement, soit chargé d'effectuer des évaluations environnementales liées à la gestion des déchets radioactifs. (Voir [Trudeau_pack_5_f.pdf](#))

Le moment est venu pour les citoyens qui se préoccupent de la bonne gouvernance et qui souhaitent protéger la rivière des Outaouais et les générations futures de Canadiens contre la pollution radioactive évitable, pour qu'ils s'expriment haut et fort. Dites à Justin Trudeau que le gouvernement canadien ne doit pas abdiquer sa responsabilité envers l'establishment nucléaire sur les décisions qui pourraient avoir un effet irréversible sur l'avenir. Envoyez un courriel, appelez et écrivez à votre député et au bureau du premier ministre, exigeant qu'ils se conforment aux trois objectifs de la CCNR.

Lorsque les réacteurs nucléaires ont été mis en service, le problème de savoir quoi faire des déchets radioactifs était un problème pour l'avenir. Maintenant, les réacteurs sont en cours de déclassement et nous n'avons toujours pas de façon satisfaisante de traiter les déchets nucléaires de façon permanente. La seule «solution» disponible actuellement consiste à stocker les déchets de telle sorte qu'ils puissent être récupérés, requalifiés et reconditionnés régulièrement jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée - s'il y en a une - dans le futur. Si l'abandon définitif de ces déchets juste à côté de la source de

nourriture et d'eau potable pour des millions de personnes s'avère être une erreur, il n'y aura aucun moyen de le réparer.

Au cours de la dernière campagne électorale fédérale, Justin Trudeau a promis de rétablir un sentiment d'intégrité indépendante et scientifique dans le processus d'évaluation environnementale du Canada. Un groupe d'experts a avisé le gouvernement que l'évaluation environnementale des projets nucléaires devrait être complètement retirée de la CCSN et mise entre les mains d'un organisme indépendant. Le Groupe spécial a souligné que l'organisme de réglementation est trop étroitement associé à l'établissement nucléaire et ne jouit pas de la confiance du public.

Nous sommes confrontés à un grave problème de «gouvernance des déchets nucléaires» dans ce pays. Les préoccupations au sujet des déchets radioactifs et de la protection de l'environnement passent à travers les mailles du filet. Il y a un vide politique au niveau fédéral en ce qui concerne les déchets nucléaires. Le texte intégral de la politique actuelle du Canada est présenté en 147 mots et en trois points - environ la taille de quatre tweets. Voir www.nrcan.gc.ca/energie/uranium-nuclear/7725

Vous pouvez enterrer cette bête, mais pour l'instant, il n'y a aucun moyen de l'éliminer.

Pour contacter le Premier ministre: <https://pm.gc.ca/fra/connect>.

Pour plus d'informations, voir www.ccnr.org.

Cet article: www.ccnr.org/Madawaska_2.pdf

Version imprimée: www.ccnr.org/Highlander_p12_June_20_2018.pdf